

swiss masters running





Règlement

Pour les participants à la smrun Masters Laufcup

Table des matières

1. OBJECTIF	2
2. VALIDITÉ.....	2
3. COMPÉTENCE.....	2
4. CONDITIONS CADRES.....	2
5. CATÉGORIES.....	4
6. CALCUL DES POINTS.....	4
7. CLASSEMENT.....	5
8. RÉCOMPENSES.....	5
9. PUBLICATION	6
10. INSCRIPTIONS AUX COURSES	6
11. INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX MEMBRES.....	6
12. PROTECTION DES DONNÉES	7
13. AVANTAGES DE L'Adhésion.....	7
14. PERSONNE DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA RUNNING CUP	8

Votre interlocuteur auprès smrun:

-  Willi Guggisberg
Responsable de la Master Laufcup
-  +41 31 922 35 10 / +41 79 910 70 88
-  laufcup@smrun.ch
-  www.smrun.ch

Mise à jour:

- Nouvelle édition du règlement approuvée lors de la réunion du Comité directeur du 30.09.2022
- Mis à jour selon décision du conseil d'administration du 14.02.2023 et sur le site internet le 23.03.2023

swiss masters running

Coupe des Masters de course à pied

1. OBJECTIF

Le «smrun» organise chaque année la «smrun Masters Laufcup» pour contribuer au développement de la pratique de la course à pied en Suisse. Elle permet aux «Masters» de se mesurer à des coureurs de la même catégorie d'âge en pratiquant leur sport jusqu'à un âge avancé. Le « smrun» vise à trouver une solution gagnant-gagnant avec les organisateurs de ces courses en renforçant la collaboration mutuelle.

2. VALIDITÉ

Le présent règlement est valable pour toutes les manifestations à partir du 01.01.2023.

3. COMPÉTENCE

Le Comité du smrun est compétent pour l'élaboration et l'approbation du règlement de la « Masters Laufcup ». En cas de litige, la version allemande du règlement fait foi et le Comité tranche en dernier ressort. Il se fait conseiller par des membres ayant une expérience des compétitions de la coupe et par des représentants des organisateurs de cette Coupe. Le Comité nomme à cet effet une commission de course [CC] qui se charge de la sélection des courses.

4. CONDITIONS CADRES

- 4.1. Tous les membres du «smrun» ayant payé leur cotisation annuelle peuvent participer à la «Masters Laufcup» sans frais supplémentaire ni obligation d'inscription.
- 4.2. La «Masters Laufcup» comprend en règle générale 18 compétitions de course à pied en Suisse (Principauté de Liechtenstein incluse). Elle est organisée chaque année civile. Les courses qui ont lieu en décembre ne peuvent pas être prises en compte pour la Coupe des courses de l'année en cours vu les contraintes de dates liées à la publication de notre Journal. Une course qui a lieu en décembre peut toutefois être sélectionnée comme 1ère course pour la Coupe de l'année suivante.

swiss masters running

- 4.3. Afin d'augmenter et de faciliter leur participation à au moins 4 courses de la «Laufcup» et pour figurer dans le classement général, les participants peuvent choisir deux courses dites «joker» par année civile. (Veuillez les annoncer par courriel en indiquant la manifestation, la date, vos nom et prénom, la catégorie, le temps) à l'évaluateur des courses: laufauswertungen@smrun.ch. Les courses joker peuvent être des courses sur route, de montagne, de trail, de piste, de triathlon, de duathlon ou d'ultra marathon. L'information doit être transmise au plus tard 30 jours après la manifestation. La dernière annonce de résultats doit être reçue le 31 octobre. Pour chaque course «joker», 850 points sont attribués indépendamment du temps et du classement. L'évaluateur de la Coupe des courses effectuera un contrôle approprié.
- 4.4. Les championnats suisses de Swiss Athletics sur 10 km, de semi-marathon, de de semi-marathon, de marathon et de course de montagne ainsi que la course se disputant le jour de l'assemblée générale et, en règle générale, les trois courses avec le plus grand nombre de participants, selon nos statistiques, sont considérés comme des épreuves qualificatives pour la «Masters Laufcup». Afin d'augmenter l'attrait de leur participation aux championnats suisses, européens ou mondiaux, un supplément de 200 points est accordé à tous les participants aux CS en plus du résultat de la Coupe des courses et un bonus de 200 points est bonifié aux participants aux CE ou aux CM hors stade, sur route, en stade, course de montagne, trail, marathon, ou en salle. Si la «Laufcup» comprend un CE ou un CM, les points sont répartis normalement mais avec un bonus supplémentaire de 200 points.
- 4.5. Les participants à un CE ou à un CM qui n'est pas officiellement intégré au programme du smrun communiqueront par courriel leur participation à «laufauswertungen@smrun.ch» en indiquant leur nom, prénom, catégorie, temps réalisé, manifestation, date. À faire au plus tard 30 jours après l'événement. La dernière annonce doit parvenir au plus tard le 31 octobre pour encore être prise en compte pour les résultats de l'année en cours.

swiss masters running

- 4.6. Le «smrun» évite autant que faire se peut les collisions de date entre les manifestations de course à pied d'une part et les périodes de vacances avec les championnats d'Europe et du monde des «masters» d'autre part.
- 4.7. En règle générale, les courses sélectionnées pour la Coupe de course sont soumises à la taxe pour le Sport de masse versée à Swiss Athletics.
- 4.8. Les organisateurs de courses proposent les catégories d'âge suivantes pour les femmes et les hommes:
- 4.9. 30¹, 40, 50, 60, 70, 80²., avec les dénominations retenues au niveau international : F/M 30, 40, 50, 60, 70, 80, (Et non pas "seniors", "vétérans" ou autres)

5. CATÉGORIES

- 5.1. Course à pied : Pour notre Coupe interne, le « smrun » gère des catégories pour les hommes et les femmes âgés de 35 à 89 ans, c'est-à-dire de M/F35 à M/F85. Une subdivision est opérée de 5 en 5 ans.
- 5.2. Walking : aucune catégorie d'âge n'est prévue pour le walking/marche nordique. Toutes les distances proposées sont prises en compte. Seule la participation compte!

6. CALCUL DES POINTS

- 6.1. Le temps moyen des 3 premiers du classement de chaque catégorie selon classement «smrun» donne 1000 points. Afin d'éviter des différences trop importantes, surtout dans les catégories avec peu de participants, le vainqueur reçoit au maximum 1150 points. Dans ce cas, les points du deuxième et du troisième seront ajustés en conséquence.
- 6.2. Les points sont répartis plus équitablement entre les participants, car la barre des 1000 points n'est pas fixée par un résultat, mais par trois. Mathématiquement, cela se présente ainsi dans chaque catégorie:

$$\frac{\text{Temps moyen des 3 premiers} * 1000}{\text{propre temps de course}} = \text{points}$$

¹ Âge pour les catégories de « Masters » : dès 35 ans

² signalement obligatoire. S'il y a moins de cinq classés par catégorie, ils peuvent être affectés à la catégorie suivante plus jeune. Au smrun, les catégories master sont organisées tous les 5 ans.

swiss masters running

7. CLASSEMENT

- 7.1. La date d'adhésion au «smrun» est reconnue comme référence pour figurer dans le classement de la «Masters Laufcup». Une prise en compte rétroactive de résultats obtenus préalablement est exclue.
- 7.2. Pour le décompte de fin d'année, on additionne les points les plus élevés de 6 courses et, le cas échéant, les points de bonus supplémentaires correspondants.
- 7.3. Les coureurs qui ont participé à moins de 4 compétitions ne figurent pas dans le classement final.
- 7.4. Les résultats des épreuves courues avant la course par des organisateurs ne sont pas pris en compte pour des raisons d'égalité des chances.
- 7.5. Pour atteindre le nombre minimum de 4 épreuves de la Coupe des courses, le Comité directeur peut admettre, sur demande, le cumul des participations à des courses et à de la marche nordique.

8. RÉCOMPENSES

- 8.1. A celui qui a participé à 6 courses ou plus, il est rétrocédé un montant maximum de CHF 60.00. Ceux qui n'ont participé qu'à 5 courses ou moins de la « Masters Laufcup » ne reçoivent rien, qu'ils soient coureurs ou marcheurs.
- 8.2. Les prix en espèces et/ou en nature sont remis directement au membre ou à son représentant (dûment désigné par écrit) lors de la prochaine assemblée générale. Il n'y a pas de remise ultérieure de prix en espèces et/ou en nature. Les prix et récompenses non retirés restent propriété de l'association.
- 8.3. Au moins les trois premiers coureurs de chaque catégorie reçoivent un prix en nature.
- 8.4. Des prix intéressants seront tirés au sort pour les marcheurs sportifs et nordiques.
- 8.5. Les récompenses (prix en espèces et/ou en nature) ne sont remises qu'à des membres ayant payé leur cotisation. (Exception: les membres libres).

swiss masters running

9. PUBLICATION

La publication des classements des différentes courses, des résultats intermédiaires et des résultats finaux se fait par voie électronique sur les pages web du site du « smrun » ainsi que dans notre "Journal". Les classements sont datés et mis à jour. Les réclamations doivent être faites au fur et à mesure et sont traitées immédiatement. Les contestations du classement final sont possibles au maximum jusqu'au dixième jour de l'année civile suivante. Les corrections de la liste de classement finale ne sont plus publiées qu'en ligne sur Internet (www.smrunch.ch). A partir du 10 janvier de l'année suivante, le classement est définitif et ne peut plus être modifié.

10. INSCRIPTIONS AUX COURSES

Lors de votre inscription aux courses de la Coupe, veillez à orthographier correctement votre nom (Müller est Müller et non Mueller ou Muller). La désignation du club est "smrun" (et non SM run), et peut être complétée (p. ex. LC Uster/smrunch). Cela facilite également la recherche dans la liste de départ, par exemple pour les équipes. Les données incomplètes ou erronées doivent être corrigées par l'organisateur. Le traitement des résultats par le « smrun » ne peut être assuré en cas d'erreurs qui ne nous sont pas imputables et notre responsabilité est dérogée.

11. INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

Les résultats des nouveaux membres sont évalués à partir du jour de leur entrée dans l'association. Il est possible de s'inscrire facilement sur le site Internet de www.smrunch.ch ou au stand de « smrun », en général présent à toutes les courses de la « Laufcup ». Si un nouveau membre s'inscrit le jour d'une course de la Coupe, cette mutation doit être immédiatement saisie dans notre outil web. Il faut également préciser si le nouveau membre participe à la Coupe des courses en tant que coureur/coureuse ou en tant que marcheur/marcheuse nordique. Si cela ne peut pas être fait sur place, cette information doit être communiquée le jour même à l'évaluateur de la Coupe des courses et au service des membres afin que la course soit prise en compte pour le classement. Une évaluation a posteriori de manifestations de la Laufcup déjà organisées est exclue. Pour des raisons techniques il n'est pas possible d'être classé en passant du walking au running en cours de saison.

swiss masters running

12. PROTECTION DES DONNÉES

Pour recevoir les résultats de nos courses de la coupe de la part des sociétés de chronométrage, les membres ont été invités à préciser s'ils ne souhaitaient pas que leurs données soient publiées. Sans notification écrite au responsable de la coupe de course du «smrun», nous partons du principe que nous pouvons sans autre publier les données.

13. AVANTAGES DE L'ADHÉSION

En tant que membre du «smrun»...

- tu es le bienvenu(e) sans réserve
- tu rencontres des «Masters» partageant les mêmes intérêts que toi dans les domaines de la course sur route, de la piste, de la course de montagne et du trail, de l'ultra-running, de la marche nordique, du duathlon, du triathlon...
- tu profites de notre engagement pour défendre les intérêts des «masters» au niveau national et international
- tu fais l'expérience d'une camaraderie enrichissante au-delà des frontières cantonales et linguistiques; notre emblème d'association est un signe distinctif
- tu es au centre de nos efforts, que tu sois sportif/sportive de masse, de compétition ou d'élite
- tu nous retrouves à l'assemblée générale pour la proclamation des résultats de la « Masters Laufcup» en profitant du repas offert.
- lors des courses de la Coupe, tu peux refaire ta course à la cantine en la commentant avec des copains, à des tables réservées aux « smrun » en attendant les résultats
- tu peux participer à la seule Coupe suisse de course à pied pour «masters» avec 18 courses à réparties dans diverses régions et gagner des prix en espèces et/ou en nature
- tu as la possibilité de participer aux championnats nationaux et internationaux avec le Team Suisse, sans limite de qualification, individuellement ou en équipe, et tu peux compter sur des offres de voyage intéressantes

swiss masters running

- tu n'as pas besoin de licence pour participer aux championnats suisses ou internationaux
- tu peux choisir l'offre qui te convient parmi les intéressants voyages du club, les semaines de course et de marche nordique ainsi que les lieux de rencontres régionales
- tu bénéficies de frais d'inscription réduits lors de certaines manifestations de la Coupe
- tu profites d'offres à prix réduit accordés par nos sponsors
- tu as la possibilité d'acheter des vêtements fonctionnels de marque de l'association à un prix préférentiel
- tu peux bénéficier d'une réduction de ta cotisation de membre si tu participes souvent à la «Laufcup»
- les trois premiers de chaque catégorie de la «Laufcup» reçoivent des prix attrayants
- tu reçois une bonne offre de voyage pour les championnats internationaux que le «smrun» organise ou coordonne (repas, hôtel et transports entre l'hôtel et les lieux de compétition)
- tu peux obtenir un dossard gratuit ou une indemnité en aidant au stand du «smrun».

14. PERSONNE DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA RUNNING CUP

14.1. smrun Laufauswertungen

14.2. laufauswertungen@smrun.ch